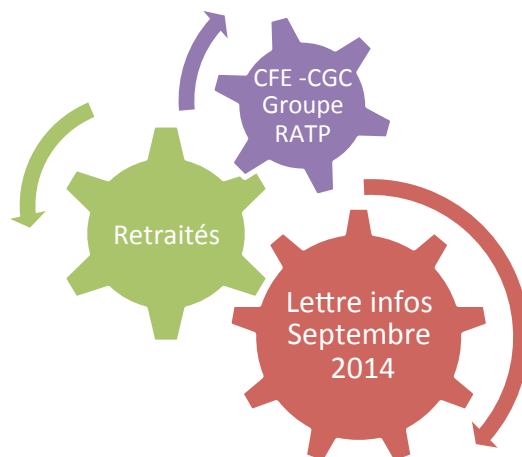




Groupe RATP

Syndicat des cadres,
des agents de maîtrise
et des techniciens
supérieurs



Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Au sommaire de ce numéro :

- CCAS : transmission des dossiers à d'autres organismes des affiliés non adhérents à la mutuelle RATP
- Matinée des retraités du 15/10/2014
- Quelques informations de la RATP
- Informations vacances

Bonne lecture,

Jean-Marc GRISONI

CCAS

Transmission des dossiers à d'autres organismes des affiliés non adhérents à la mutuelle RATP

Lors de notre dernière rencontre retraités de la CFE-CGC groupe RATP vous avez soulevé le problème de la transmission des dossiers de la CCAS.

Nous sommes intervenus auprès de la direction de la CCAS et lui avons formulé votre demande.

Question : la télétransmission des dossiers aux autres organismes complémentaires autres que la mutuelle RATP n'est toujours pas mise en place. De nouveau des ressortissants de la CCAS qui ne sont pas affiliés à la mutuelle RATP nous ont fait part des difficultés qu'ils rencontrent. Les mutuelles complémentaires auxquelles ils sont affiliés exigent pour effectuer les remboursements d'avoir un document original de la CCAS (version papier) et non le document imprimable via le site de la CCAS. De ce fait ces ressortissants optent pour l'envoi par courrier des feuilles de remboursement de la CCAS. Ces documents leur parviennent avec un délai assez long. La nouvelle procédure d'envoi de la CCAS ne risque t elle pas d'allonger ce délai et le porter à 3 mois? Nous avons là une situation qui n'est pas équitable pour ces ressortissants qui ne sont pas à la mutuelle RATP et surtout très gênante pour les soins avec des professionnels demandant le paiement aux patients lors de la consultation. Si on se compare aux autres CNAM. Leur système AMELI envoie les documents papiers tous les 6 mois mais télétransmet les documents à tous les organismes de mutuelles complémentaires.

Cette disposition devant être opérationnelle depuis 2011, nous souhaitons savoir si vous pouvez remédier à cette situation et résoudre ainsi les difficultés que rencontrent ces affiliés à la CCAS ?

La CCAS a, en partie, répondu à notre demande en modifiant son site web. Désormais il est possible d'éditer la feuille de remboursement dans son format officiel et non plus le précédent listing qui était présent sur le site.

Pour la télétransmission, nous avons rendez vous le 8 octobre avec la direction de la CCAS pour essayer de faire avancer ce dossier. Je vous informerai des suites lors de la prochaine lettre des retraités.

Matinée des retraités

Notre dernière réunion des retraités, dans un climat très convivial, fut l'objet de nombreux échanges.

Afin de mieux nous retrouver, vous avez émis le souhait de porter à 2 le nombre de nos réunions annuelles.

Frédéric Ruiz, président de la CFE-CGC groupe RATP, a accepté notre demande.

Je vous invite à confirmer votre présence par mail avant le 3 octobre (*pour connaître le nombre de pains au chocolat !*) à Gille CANTELOUP (gilles.canteloup@cfe-cgc-ratp.com).



Matinée des retraités

Frédéric RUIZ, Président,

a le plaisir de vous convier à la
matinée des retraités
adhérents de la C.F.E.-CGC Groupe RATP

Mercredi 15 octobre 2014

21 square Saint-Charles - Paris 12^e

De 10h à 12h30

Merci de confirmer votre présence
avant le 03/10/2014.

Contact :
gilles.canteloup@cfe-cgc-ratp.com





QUELQUES INFORMATIONS DE LA RATP

Ces noms vous rappelleront peut-être quelques souvenirs

Nominations /mobilités

- Thierry Maisonnaud, Responsable de la production informatique dans l'unité Conception et production de systèmes (CPS) à SIT
- Philippe Helleu, Chargé de mission au département SEM. Depuis mi 2012, il était responsable de l'entité Intégration système et coordination dans l'unité Systèmes voyageurs et mobilité (SVM) à ING
- Laetitia Azoulay, Responsable de l'entité Ingénierie transport et lieux dans l'unité Systèmes voyageurs et mobilité (ING). Depuis fin 2011, elle était Responsable de l'entité Sécurité et gestion des espaces dans cette même unité
- Jean-Pierre Pinault, Responsable du Pôle transport au département RER. Depuis juin 2013, il était Ingénieur méthode au sein de la Direction de ligne unifiée (DLU) ligne B. Il remplace Jean-Luc Mattéi qui fait valoir ses droits à la retraite
- Valérie Delvaux, Déléguée du Directeur Ligne A. Depuis octobre 2010, elle était Responsable Carrière, effectifs et mobilité, dans le pôle Ressources humaines du département SEM
- Hélène Locatelli, détachée auprès d'Ixxi, en qualité de Directrice financière de la filiale. Depuis 2009, elle était responsable du contrôle de gestion du pôle exploitation de MRB
- Cécile Riffard, Responsable de l'unité Marque du département de la communication. Depuis avril 2013, elle était Directrice de la communication institutionnelle au Secrétariat général du groupe SNCF
- Marylène Courivaud, Directrice de DIT et Philippe Ventejol, Directeur délégué
- Gilles Alligner a été reconduit pour un 2e mandat de 5 ans en tant que Président directeur général de la filiale Promométro en charge de la commercialisation des espaces de transport.
- Lionel Chaty, Responsable ressources humaines du département CML
- Catherine Mongin, Responsable du Pôle RH Groupe (GIS). Elle reste par ailleurs Responsable du pôle Développement et accompagnement des compétences et des parcours (DACP) à GIS, poste qu'elle occupe depuis 2012.
- Jean-Marc Ambrosini, nommé DRH de la SNCF
- Nicolas Derrien, Responsable de l'unité Achats du département MOP. Il remplace Daniel Bruna qui fait valoir ses droits à la retraite
- Laurent Gérardin, Responsable de l'unité Études et modélisation de DIT. Il remplace Jean-Charles Urvoy, appelé à d'autres fonctions dans le département.
- Pascal Deberteix, Directeur de la ligne 13

- Valérie Gaidot, Directrice de la ligne 8
- Xavier Servettaz, Directeur de la ligne 11
- Florence Laizier, Directrice de la ligne 1
- Yves Brunet, Directeur de la ligne 6
- Bruno Dumontet, Directeur de l'unité Transformation et Distribution de l'Énergie électrique à GDI
- Éléonore Lacroix, Secrétaire Générale de la Fondation du Groupe RATP
- Philippe Mancone, Responsable du Pôle social et Délégué du Directeur du département MTS
- Catherine Le Brun, Responsable du Pôle Soutien opérationnel et technique du département SEM
- Caroline Nouzarede, Chargée de mission Ingénierie à la DG Projets Ingénierie et Investissements
- Nathalie Louckevitch, Déléguée du Directeur de la ligne B
- Manuel Courmont, Responsable du pôle information voyageurs multimodale à SEM
- Catherine Le Brun, Responsable du pôle soutien opérationnel et technique à SEM
- Marie-Claude Dupuis, chargée de mission auprès de Philippe Martin, DGA en charge des opérations de transport et de maintenance, avec vocation à succéder à Laurent Méret, directeur du département MRB qui fera valoir ses droits à retraite au 01/01/2015

Actualités

- 23/07 : mise en place du conseil d'administration de la RATP pour le mandat 2014-2019 ; Alain TERNOIS, administrateur élu sur liste CFE-CGC Groupe RATP, est désigné au comité d'audit (vérification de l'application des normes comptables).
- RATP DEV : Mise en service de la première ligne de tramway de 6 km avec 18 stations à Tucson - Etats-Unis.
- Le département BUS a embauché des intérimaires machinistes pour pallier le manque d'effectifs dans le centre de Pavillons. En août, la CFE CGC a adressé un mail à tous nos adhérents BUS informant de la réaction de notre organisation sur le sujet.



INFORMATIONS VACANCES

Cher(es) ami(es,

La négociation a été dure mais j'ai pu obtenir auprès de Costa Croisières de nouvelles offres.

Si vous êtes intéressés, merci de nous contacter.

Amicalement

Francis SCOTTO d'ANIELLO,



Croisières Costa, Tellement plus à découvrir sur costacroisieres.fr

OFFRE SPECIALE CROISIÈRE « ECLAT DE LA MEDITERRANEE »

*Costa et votre comité d'entreprise vous proposent une croisière spécialement sélectionnée pour vous au départ de Marseille, à bord du tout dernier navire amiral de notre flotte, **Le Costa Diadema** « Règne sur la Méditerranée » pour la croisière « Eclat de la Méditerranée »*

Valable sur toutes les dates de départs **du 16 Novembre 2014 au 22 Novembre 2015**

**Profitez d'une réduction exceptionnelle de 13 % accordée à votre
Comité d'Entreprise !**

Réservez exclusivement au 0811 020 033

(0,09 € TTC / mn depuis un poste fixe en France métropolitaine)

**Indiquez votre code de réduction spécial pour la croisière
« Eclat de la Méditerranée » à bord du Costa Diadema:**

24514821

- **Réduction accordée par Costa Croisières à l'ensemble des bénéficiaires de General electrics: 13 %***
Applicable sur les tarifs de la croisière « Eclat de Méditerranée » en port / port. La réduction est cumuleable avec toutes nos promotions consultables sur www.costacroisieres.fr (hors Tarifs Flash et Tarifs Dernières Minutes)
- Le montant de cette réduction est cumuleable avec la réduction accordée aux membres du programme de fidélité Costa Club (n° de carte obligatoire à l'inscription) hors Tarifs Flash et Dernières Minutes.
- Le séjour des enfants de - 18 ans à bord est gratuit* ! (voir conditions en brochure Costa)

Ce code est propre au CE. *La réduction de 13 % est applicable uniquement pour les réservations effectuées par téléphone en appelant nos conseillers au 0811 020 033 et s'entend sur les prix hors boissons, frais de services, excursions, hausses carburant, forfait de séjour à bord, services supplémentaires. Les Conditions Générales de Vente se réfèrent à la Brochure Annuelle Costa 2014/2015, dernière mise à jour en vigueur au moment de la réservation.



**TOUTES
LES ÎLES DES
CARAÏBES à prix
Collectivités**

S'évader aux Caraïbes ?

Profitez d'une croisière Costa à prix Collectivités!



Parfum des Tropiques

AU DÉPART DE PARIS

9 jours / 7 nuits

Départ le 12 Décembre 2014

A partir de

924€⁽¹⁾

Au lieu de ~~1 499 €~~



Perles des Antilles

AU DÉPART DE PARIS

9 jours / 7 nuits

Départ le 13 Décembre 2014

A partir de

924€⁽²⁾

Au lieu de ~~1 449 €~~



Réservez vite au 0811 020 033

(0,09 € TTC / mn depuis un poste fixe en France métropolitaine)

Indiquez votre code PARTENAIRE

VOIR CONDITIONS GÉNÉRALES EN BROCHURE ANNUELLE 2014 dern. mise à jour avril 2014

La réduction incluse déjà la remise Collectivités et s'applique uniquement aux bénéficiaires des Collectivités Partenaires Costa Croisières. Offre non cumulable avec les remises CostaClub. Non cumulable avec les promotions suivantes : Tarif Dernières Minutes et réductions Collectivités et toute autre offre et réduction. Offre non-rétroactive. Costa Croisières se réserve le droit de suspendre ces promotions à tout moment, dans la limite des stocks attribués à cette offre.

**Le prix TTC est par personne en cabine intérieure double, vols A/R inclus au départ de Paris. Les taxes portuaires et aéroportuaires sont incluses. Le Forfait de Séjour à Bord est inclus mais il sera à régler à bord. Adulte et Adolescent (15 ans et plus) par nuit : 80€; Enfants de 4 à 14 ans : 40€; il est gratuit pour les enfants de moins de 4 ans. Disponibilité limitée.

(1) Tarif à partir de 924€, pour un départ du 12/12/2014, forfait de séjour à bord inclus. Le prix varie selon le départ et le type de cabine choisie.

(2) Tarif à partir de 924€, pour un départ du 13/12/2014, forfait de séjour à bord inclus. Le prix varie selon le départ et le type de cabine choisie.



**Offre exclusive
dediée aux
Collectivités
partenaires**

Envie d'une rentrée ensoleillée ?

Profitez d'une croisière Costa à prix Collectivités,
y compris à la Toussaint !



Odyssée en mer Egée AU DÉPART DE MARSEILLE 11 jours / 10 nuits Départs du 28 septembre 2014 Page 220	A partir de 699€⁽¹⁾ boissons aux repas incluses	D'île en île AU DÉPART DE MARSEILLE 8 jours / 7 nuits Départs du 8 octobre 2014 Page 221	A partir de 399€⁽²⁾ boissons aux repas incluses
Beautés latines AU DÉPART DE MARSEILLE 9 jours / 8 nuits Départs du 15 octobre 2014 Page 222	A partir de 399€⁽³⁾ boissons aux repas incluses	Saveurs des terres du soleil AU DÉPART DE MARSEILLE 10 jours / 9 nuits Page 223 Départ spécial Toussaint du 22 octobre 2014	A partir de 499€⁽⁴⁾ boissons aux repas incluses

Réservez avant le 21 septembre
exclusivement au **0811 020 033**

(0,09 € TTC / mn depuis un poste fixe en France métropolitaine)

Indiquez votre code **PARTENAIRE**

VOIR CONDITIONS GÉNÉRALES EN BROCHURE ANNUELLE 2014 dev. mise à jour avril 2014

Promotion valable jusqu'au 31 septembre. La réduction inclue déjà la remise Collectivités et s'applique uniquement aux bénéficiaires des Collectivités Partenaires Costa Croisières. Offre non cumulable avec les remises CostaClub. Non cumulable avec les promotions suivantes : Tarif Flash, Tarif Dernières Minutes et réductions Collectivités et toute autre offre et réduction. Offre non rétroactive. Costa Croisières se réserve le droit de suspendre ces promotions à tout moment, dans la limite des stocks attribués à cette offre.

**Le prix TTC est par personne en cabine intérieure double. Les taxes portuaires sont incluses. Le Forfait de Séjour à bord est inclus mais il sera à régler à bord. Adulte et Adolescent (15 ans et plus) par nuit : 100€ ; Enfants de 4 à 14 ans : 60€ ; il est gratuit pour les enfants de moins de 4 ans. Disponibilité limitée.

(1) Tarif à partir de 699€, forfait de séjour à bord inclus. Le prix varie selon le départ et le type de cabine choisie.

(2) Tarif à partir de 399€, forfait de séjour à bord inclus. Le prix varie selon le départ et le type de cabine choisie.

(3) Tarif à partir de 399€, forfait de séjour à bord inclus. Le prix varie selon le départ et le type de cabine choisie.

(4) Tarif à partir de 499€, forfait de séjour à bord inclus. Le prix varie selon le départ et le type de cabine choisie.